

Scot'OUEST

A L P E S - M A R I T I M E S

57 Avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE - ☎ 04 97 01 11 06

29/12/2020
[Signature]

Vu le Commissaire - Enquêteur
CAMMAS Henri

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

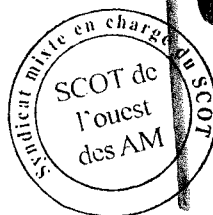
Je soussigné, Monsieur Jérôme VIAUD, Président du Syndicat Mixte en charge du SCOT'Ouest des Alpes-Maritimes, atteste qu'une copie des 7 Arrêtés, portant prorogation de l'Arrêté du 5 Décembre 2017 modifié par l'Arrêté du 11 Mai 2018, relatifs à la prescription des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondations des Communes de Grasse, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Mougins, ont bien été affichés sur la période du 26 Septembre au 27 Octobre 2020.

Fait à Grasse, le 28 Octobre 2020

Le Président du Syndicat Mixte
en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes

Jérôme VIAUD

[Signature]



1/2

